



*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

**Mardi**

**15 décembre 2009**

**Les Jeunes Populaires ont été saisis d'une requête sur la diffusion de la chanson utilisée pour le lipdub « Tous ceux qui veulent changer le monde ».**

Avant le lancement du lipdub le vendredi 11 décembre, Luc Plamondon et Christian Saint Roch, auteur et compositeur de la chanson, et leurs éditions Plamondon Publishing et Vibrations ont accordé aux Jeunes Populaires les droits de reproduction et de diffusion pour la chanson « Tous ceux qui veulent changer le monde ». Les droits patrimoniaux ont quant à eux été versés avant le lancement du lipdub.

En raison d'un malentendu sur la version du morceau utilisée comme fond sonore dans le lipdub entre la création de 1976 et celle remixée d'aujourd'hui, les Jeunes Populaires ont été saisis d'une demande concernant les droits moraux de Marie-Mai, artiste interprète de la version remixée.

Cette requête est actuellement en cours, et un accord devrait intervenir dans les prochaines heures consistant notamment dans le versement d'une somme au profit d'une association reconnue d'utilité publique.

Les Jeunes Populaires regrettent vivement ce malentendu tant leur démarche au cours de la réalisation de ce lipdub a été transparente, et soucieuse du respect des droits des artistes. Ils présentent leurs excuses à Marie-Mai et à sa maison de production Musicor.

*Bureau des jeunes populaires*

01 40 76 61 92

[communication@jeunespopulaires.com](mailto:communication@jeunespopulaires.com)